

PREMIÈRE JOURNÉE

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Observations de M<sup>(e)</sup> \_\_\_\_\_

Samedi 06 février 2019.

M<sup>(e)</sup> (CHOUARD) Fabienne CHALVRON 53190

Cette usine a été créée (apparemment en toute légalité) sans enquête publique. Aujourd'hui, on veut augmenter le tonnage. Qui dit augmentation du tonnage, dit augmentation de l'épandage. On n'arrête pas de nous parler écologie, protection de la planète, tri des ordures ménagères... mais en même temps on épand des pots de produits bruyés et autres cochonneries (MILLOT). Les champs sont blancs de particules!!! Est-ce normal? De plus l'usine est soumise aux normes du plan d'épandage de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne... donc je demande à ce qu'il n'y ait aucun épandage d'immondices fertilisantes dans la Prairie.  
Merci de prendre ma requête en considération.

*Fabienne Chalvron*

Mme RASSE Isabelle CHARANCY 58190.

L'augmentation de l'épandage me semble incompréhensif au vu des morceaux de plastique retrouvés dans le champs, les odeurs insupportable durant 1 semaine. Rajouter des morceaux d'animaux et des boues (avec des déchets de médicaments voir produits toxique ??), cela me ne semble pas écologique, et odeurs?? Cela va rajouter des trajets de camions → non écologique aussi. Merci de considérer ce points important pour votre enquête.

JR